

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 23 mai 2014
(convocation du 14 mai 2014)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Mai Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAUSSET Gérard, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISSON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHAIRE Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. RAUTUREAU Benoît, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DUPRAT Christophe à M. DUCHENE Michel jusqu'à 10 h 15
M. MAMERE Noël à M. ROSSIGNOL Clément à partir de 11 h 15
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kévin
M. BRUGERE Nicolas à Mme BREZILLON Anne
M. CAZABONNE Didier à Mme CAZALET Anne-Marie
Mme CHABBAT Chantal à M. GARRIGUES Guillaume
Mme CHAZAL Solène à Mme PIAZZA Arielle
Mme COLLET Brigitte à M. DAVID Jean-Louis
M. DELLU Arnaud à Mme JARDINE Martine

M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. LE ROUX Bernard à M. TRIJOULET Thierry
Mme POUSTYNNIKOFF Dominique à M. RAYNAL Franck
M. RAUTUREAU Benoît à Mme LOUNICI Zineb jusqu'à 11 h 00
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain
Mme THIEBAULT Gladys à M. MARTIN Eric
Mme VILLANOVE Marie-Hélène à Mme WALRYCK Anne jusqu'à 10 h 15

EXCUSES :

M. REIFFERS Josy

LA SEANCE EST OUVERTE

Bordeaux - Association Villa Primrose - Tournoi international de tennis ATP masculin du 12 au 18 mai 2014 - Subvention de la Communauté Urbaine de Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur RAYNAL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association Villa Primrose, type loi 1901, a pour objet l'organisation d'épreuves et de compétitions ou manifestations sportives et elle est affiliée à la Fédération Française de Tennis. A ce titre, elle organisera du 12 au 18 mai 2014 la semaine Primrose autour de la 7^{ème} édition de son tournoi de tennis ATP Challenger qui sera une semaine d'animations économique et sociale avec, notamment, la tenue du Forum sport et société, et la journée des enfants. Fort de plus de 2 000 membres et de 1 300 licenciés, le club est un des plus dynamiques de France. Championne de France pour la première fois de son histoire en 2012 avec son équipe 1^{ère} masculine, la Villa Primrose décline l'activité tennis à l'adresse de tous publics autour de trois axes : la compétition, la formation et le loisir.

Cette association a organisé de 1979 à 1995, le tournoi de tennis masculin professionnel sur terre battue ou sur dur à la Villa Primrose. Après une période d'arrêt, ce tournoi a été réactivé en 2008 sous l'appellation BNP Paribas Primrose Bordeaux dans le cadre de l'ATP Challenge Tour.

Le tournoi BNP Paribas Primrose Bordeaux est un des seuls tournois professionnels du circuit international ATP de tennis à être porté et organisé par une association sportive. Les matchs se déroulent sur le central de la Villa Primrose qui a une capacité d'accueil de 1 700 spectateurs, ainsi que sur deux courts annexes qui le jouxtent.

La Villa Primrose, organise, la 7^{ème} édition de cette manifestation du 12 au 18 mai 2014. Le tournoi challenger bordelais est très prisé d'autant plus qu'il constitue une étape importante pour certains internationaux qui participent peu de temps après au challenge international de Roland Garros.

La 6^{ème} édition de cette manifestation en 2013 a connu un vif succès sportif, public et médiatique avec la présence de 30 000 visiteurs. Les phases finales de cette manifestation se sont déroulées à guichets fermés, les prix d'entrée pratiqués restant accessibles, se situant entre 12 et 25 € pour la finale.

- **Pour les participants au tournoi**, vingt nationalités différentes étaient représentées, dont des internationaux français et de nombreux joueurs du Top 100 mondial.

- **Le nombre de visiteurs** entre 2011 et 2013 est passé de 22 000 à près de 30 000 dont l'origine est nationale (10%), régionale (10%), départementale (15%) et de l'agglomération bordelaise (35%).

- **La manifestation sportive est complétée par des stands** de partenaires, passant de 15 en 2011 à 25 en 2013, et de 180 à 250 m² de surface . Il faut signaler que 120 entreprises de toutes tailles, dont une bonne partie situées sur le territoire de l'agglomération, ont participé à la mise en œuvre des installations dont 40 nouvelles en 2013. Les commerçants bordelais ont été associés à cette manifestation avec la décoration de 150 vitrines sur le thème « en mai, tout Bordeaux joue au tennis ».

Les moyens humains mis œuvre en 2013 pour ce tournoi correspondent à la création de 15 emplois directs, 60 emplois indirects et la mobilisation de 150 bénévoles.

Le « village réceptif », lieu d'accueil de la presse et des personnalités, a reçu entre 200 et 250 invités et des soirées « after match » ont rassemblé plus de 500 personnes du monde du tennis.

De plus, la Villa Primrose a organisé, dans le cadre de son tournoi professionnel, **le forum « sport et société »** dont l'objectif est d'aborder des thèmes au croisement du sport, de l'économie et de la société.

D'un point de vue médiatique, cet évènement a été largement relayé par la presse, les télévisions et radios régionales et locales, ainsi que la presse spécialisée nationale.

La 7^{ème} édition 2014 de ce tournoi :

- **30 000 visiteurs sont attendus** dans les locaux de la Villa Primrose avec **la présence de joueurs de 20 nationalités**.

Outre l'organisation des challenges de tennis, le programme de ces journées s'organise également autour des animations suivantes :

- **la journée des enfants** qui rassemble 2000 enfants venus de toute la Gironde autour d'animations spécifiques comme des échanges de balles avec les meilleurs joueurs du tournoi et « Foot ballon » avec le concours des Girondins de Bordeaux. Cette action est réalisée en partenariat avec la ligue de Guyenne de tennis, le Conseil Général de la Gironde et la Mairie de Bordeaux.

Dans le même cadre, une démonstration sur le court central de tennis handisport est prévue, en partenariat avec le Conseil Régional d'Aquitaine et la Mairie de Bordeaux.

- **la semaine Primrose** a été créée comme une occasion unique à Bordeaux pour établir des relations d'entreprises permettant à ces dernières de s'associer à la manifestation par la production de relations publiques, de réunions de travail ou de communication.

Le village réceptif destiné à recevoir des invités de marque sera reconduit et l'association des commerçants bordelais y sera également associée.

- Le forum sport et société :

Conscient de son rôle sociétal, la Villa Primrose organise ce forum dont l'objectif est d'aborder des thèmes au croisement du sport, de l'économie et de la société.

Pour 2014, le thème retenu est « sport de haut niveau et réussite professionnelle » qui se déclinera en plusieurs ateliers : reconversion des sportifs professionnels, sport de haut niveau et entrepreneuriat, sport de haut niveau, études supérieures et accompagnement public, les grands évènements sportifs comme vecteur d'emploi et d'implication sociale et les réussites au féminin.

L'intérêt pour la Communauté Urbaine de participer à cet évènement réside dans les éléments suivants :

- ce tournoi est un facteur d'attractivité pour l'image et la réputation de l'agglomération bordelaise, et il constitue le second évènement sportif à Bordeaux, selon une étude d'impact réalisée par le cabinet Compass à la demande de BNP Paribas,
- cet évènement nécessite la participation de 120 entreprises dont la plupart sont des PME locales,
- des rencontres business sont organisées,
- les moyens humains mis en œuvre correspondent à la création de 15 emplois directs et de 60 indirects.
- d'autre part, une partie de 30 000 spectateurs a recours à des prestations de restauration, d'hébergement, et de déplacements sur l'agglomération durant cette période, participant ainsi au développement de l'offre touristique locale.

Pour l'organisation de cette manifestation, l'association Villa Primrose a sollicité la participation de la Communauté Urbaine à hauteur de 20 000 € pour un montant de dépenses subventionnables T.T.C de 640 000 € détaillés ci-après :

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Achats	1 000	Produits billetterie/ventes	77 900
Location/entretien matériel/locaux	6 100	Ville Bordeaux	60 000
Honoraires/Arbitrage	95 000	CUB	20 000
Prize money	85 000	CRA	20 000
Communication/ commissions	74 000	CG33	13 500
Déplacements	3 400	Ligue de Guyenne	13 000
Frais divers	4 150	FFT	28 000
Logistique	215 000	Partenaires	315 000
Salaires	28 500	Echanges	46 000
Frais de réception	97 750	Redevances	36 600
Hébergement et réception	30 100	Recettes diverses	10 000
TOTAL	640 000	TOTAL	640 000

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le règlement d'intervention relatif aux manifestations à vocation économique adopté par le Conseil de Communauté du 25 mai 2012

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT que cette manifestation contribue, par son ampleur nationale et internationale, au développement de la pratique sportive et assure des retombées indéniables en termes d'image et de promotion de l'agglomération bordelaise.

DECIDE

Article 1 : il est attribué une subvention d'un montant de 20 000 € à l'association Villa Primrose pour l'organisation du tournoi ATP masculin qui se déroulera à Bordeaux, dans les locaux de la Villa Primrose du 12 au 18 mai 2014,

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée, à intervenir en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

Article 3 : la dépense inhérente au versement de cette subvention sera imputée sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 940, code opération n°05PO98O003 CDR BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.
Le groupe des élus Communistes et Apparentés vote contre
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 mai 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
5 JUIN 2014

PUBLIÉ LE : 5 JUIN 2014

M. JOSY REIFFERS